



ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE PÊCHE ET AQUACULTURE 2024-2025

L'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA) organise un concours d'entrée en **première année de Licence Pêche et Aquaculture** pour l'année académique 2024-2025.

Conditions d'admission

- Etre âgé de moins de 23 ans au 1^{er} Octobre 2024 ;
- Etre titulaire du **Baccalauréat 2023** ou **2024** : série S1, S2, S3, S4, S5 ou F6.

Pièces à fournir

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'IUPA ;
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé des notes de l'examen du baccalauréat ;
- un extrait de naissance (- de 06 mois) ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- Frais de dossier d'un montant de 10 000 FCFA non remboursables.

Le dépôt des dossiers de candidature se fait au niveau du Secrétariat de l'IUPA du **08 août au 08 octobre 2024**, du lundi au vendredi de 09h à 12h.

Nature des épreuves

Les épreuves comprennent deux séries :

- Epreuves écrites comprenant : Français, Sciences de la Vie et de la Terre, et Mathématiques ;
- Un entretien avec les membres du jury pour les candidats retenus à l'issue des épreuves écrites.

Date du concours : Mardi 15 octobre 2024 à 09h 00 précises à l'Institut.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Secrétariat de l'IUPA

Contacts : 78 472 59 98 / 77 126 37 86

Le Directeur

Pr Alassane SARR

